



Litige et usage de faux

Par Julian1976

Bonjour, peut-être allez vous pouvoir m'aider

Voici mon histoire

Début Septembre 2020 je suis allé inscrire mon fils dans une salle de sport (il est mineur. Ils nous propose un abonnement mais aucun contrat n'est rédigé, ils prennent juste mon rib ainsi que l'email de mon fils

Le contrat devait être signé plus tard mais la salle a fermé le mois suivant pour cause de Covid-19 jusqu'en juin.

Mon fils c'est alors rendu à sa re ouverture pour signaler son désir de quitter la salle ce qui n'a pas pose problème

Je viens de me rendre seulement compte maintenant en décembre 2021 que je suis toujours débité automatiquement du montant de l'abonnement. J'ai donc payé malgré les mois de fermeture et ils ont renouvelé de maniere tacite son abonnement

Je les ai donc contacter ce matin et une personne m'a expliqué que mon fils n'était connu de leur fichier et qu'il n'avait pas d'abonnement

Le soir je suis passé à la salle pour demander le remboursement et comme par miracle ils avaient rédigé un contrat à son nom anti-date avec une fausse signature et une fausse date de naissance en me disant qu'ils ont retrouvé le contrat que tout est dedans et qu'il ne me doivent rien

En même temps comme tout est automatisé nous avons reçu un e-mail : bienvenue au club vous pouvez imprimer votre contrat !!!!

Comment puis-je me retourner contre eux

Merci et désolé pour la taille du message

Bien cordialement

Par osram

Bonjour,

Avant tout, si vous pouvez le faire par internet, REVOQUEZ ce prélèvement afin qu'il soit stoppé, c'est gratuit et immédiat, si vous n'avez pas cette possibilité, demandez à votre conseiller bancaire de le faire immédiatement. Vous recevrez des menaces sans aucune valeur.

Pouvez vous vous retourner contre cette entreprise, oui, certainement mais le montant est-il assez élevé par rapport à la procédure qu'il faudra engager ?

Vous pouvez déjà demander le remboursement par lettre recommandée avec AR, les menaçant de déposer plainte pour faux en écriture. Conservez copies de la lettre et des documents postaux au cas où..

Par Julian1976

Merci pour votre réponse,

le responsable de ne veux pas me parler et n'est jamais présent lors que je passe dans son établissement.

J'ai fais opposition sur les prélèvement hier.

je vais désormais faire une courrier avec A/R pour lui demander le remboursement (300? tout de même)

merci encore pour tout

Par osram

Ok.

Par osram

Qu'est ce que c'est que ce charabia incompréhensible ? ça ressemble à une tentative d'arnaque...

Je m'adresse aux modérateurs s'il y en a sur ce forum de droit, pouvez vous vérifier les qualités de ce membre ? son texte décousu me paraît quelque peu glauque.

Par Julian1976

Oui j'ai vraiment rien compris a ce message

Par osram

Mdr, il est capable de vous facturer son roman incompréhensible..